Deuxième année — N° 5 — Dimanche 5 mars 1865

# LE SAUVEUR DES PEUPLES

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE

PAR LE SPIRITISME

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

**Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57**

Dépôts : à Bordeaux, chez MM. FÉRET et BARBET, libraires;
à Paris, chez LEDOYEN, libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

FRATERNITÉ UNIVERSELLE

CHARITÉ — Que tous ne soient qu'un. (Jean, XVII, v. 21.) — VÉRITÉ

**ABONNEMENTS**

Bordeaux (ville).—Un an.... 6 fr.
Départements et Algérie.... 7 fr.
Etranger continental........ 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.
Bordeaux (ville).—Six mois. 3 fr. 50
Départements et Algérie... 4 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Ils se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant.

Un numéro séparé, 15 c.; par la poste, 20 c.

**AVIS**

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.



## LE SPIRITISME

**Enseigné et combattu à la fois par la théologie romaine.**

(4me article.)

Après avoir présenté les arguments de ceux qui prétendent que les possédés du temps de Jésus n'étaient que des malades, arguments que nous avons reproduits dans notre précédent article, le théologien les réfute un à un de la manière suivante :

« 1° et 2°. Quand même les Juifs et les païens auraient attribué aux démons toute maladie extraordinaire; quand même ils auraient cru que les âmes des morts viennent quelquefois tourmenter les vivants, il ne s'ensuivrait pas qu'il n'y a pas eu de possédés. La manière dont Jésus-Christ et les apôtres en agissent avec les démoniaques, les discours qu'ils leur tiennent, indiquent qu'il y avait de véritables possédés. »

Franchement, le Spiritisme ne peut accepter la pauvreté de la logique qui précède, laquelle ne nous paraît pas le moins du monde concluante contre l'opinion contraire. En effet, quelle est la portée de cette argumentation : *Quand même les Juifs et les païens auraient cru que les âmes des morts viennent quelquefois tourmenter les vivants, il ne s'ensuivrait pas qu'il n'y a pas eu de possédés ?*

Par qui donc les vivants ou Esprits incarnés seraient-ils tourmentés, possédés, si ce n'est par ceux qui ont quitté leur dépouille terrestre? — Eh! par le Diable, sans aucun doute, répondra le R. P. Delaporte avec son collègue dont nous examinons l'œuvre. Ce ne sont pas les âmes des morts qui agissent quelquefois sur les vivants, c'est le Diable.

Mais, si aux questions déjà posées : 1° Le Diable existe-t-il? et 2° Que fait-il? auxquelles il a été répondu : 1° *Oui, il existe; il a des cornes et les pieds fourchus;* — 2° *Il fait du protestantisme, de la franc-maçonnerie, du magnétisme, du somnambulisme et du Spiritisme,* si à ces questions, disons-nous, nous ajoutons un autre point d'interrogation qui ne manque pas d'importance : Le Diable qu'est-il? — On ne nous répond rien; cependant, *s'il existe,* il faut le définir.

Vous en faites une personnalité unique, un être fantastique, rival de Dieu en force et en puissance, nous ne pouvons nous rencontrer sur ce terrain. Nous serions un peu plus près de nous entendre si, rentrant mieux dans l'esprit de l'Evangile, vous reconnaissiez avec le P. Lacordaire le progrès de l'esprit humain, lorsqu'il dit : « A mesure qu'on avance dans le déve-« loppement historique de la lutte, on voit l'esprit « d'erreur se produire sous de nouvelles dénomina-« tions. Il est appelé *Satan,* c'est-à-dire l'*adversaire;* « puis le *Diable,* c'est-à-dire *la volonté qui s'est mise en* « *travers;* puis le *Démon,* c'est-à-dire *le mauvais génie.* « Mais aucune de ces appellations ne fut la première, « bien qu'elles semblent manifester suffisamment le « prince du mal *avec tou'e sa postérité.* Le nom primitif « est celui-là même qui vous émeut : *le Serpent.* Comme « le serpent caché dans d'obscures broussailles s'élance « en sifflant sur le voyageur inattentif, ainsi le corrup-« teur invisible des âmes leur tend des piéges pleins « d'artifices. »

Nous serions, disons-nous, plus près de nous entendre avec le théologien que nous critiquons, s'il admettait cette idée que le *Diable* n'est qu'un mot générique désignant l'ensemble des mauvais Esprits; enfin, s'il n'en faisait qu'une dénomination concrète et non une banale personnalité mise sans cesse en avant pour servir, comme la tête de Méduse, de bouclier aux lois de la Babylone défaillante. Le mot Démon n'a pas d'autre signification ni d'autre valeur; et c'est par corruption (le P. Lacordaire et l'ouvrage critiqué nous l'indiquent) que le mot *démon* est, pour les masses, aujourd'hui identique à celui de *diable,* alors que dans le principe il n'avait pas d'autre signification que *génie* ou *esprit,* bon ou mauvais. Tel était le *démon* de Socrate.

Singulière remarque à faire à ce propos! Socrate était (l'Église, pour être conséquente avec son système, doit l'admettre) possédé du *Démon,* et c'est ce même *démon* qui lui a inspiré cette vérité, exprimée par lui le premier, sur laquelle le Christianisme a établi son fondement : *Oui, l'âme est immortelle!* Il faut bien en conclure que le Démon inspire quelquefois de belles pensées et de grandes vérités.

« 3° Si quelques individus, crus possédés, furent guéris par les médecins, il en résulte seulement que ceux que le vulgaire regardait comme possédés ne l'étaient pas tous, et non pas que tous les possédés n'aient été que des malades ordinaires. Saint Matthieu

---

## FEUILLETON

### HISTOIRE MILITAIRE

### D'EUGÈNE DE BEAUHARNAIS

vice-roi d'Italie

DICTÉE A Mlle ERMANCE DUFAUX, PAR UN ESPRIT REPENTANT

V *(suite).*

L'Istrie venait d'être soulevée par les agents autrichiens, et les ennemis y avaient envoyé un officier pour y organiser des troupes. Un bataillon italien fut surpris par elles et dut mettre bas les armes.

Eugène fit reprendre Krainburg et y mit un poste. A en juger par la contenance des ennemis, ils se préparaient à un mouvement important; pour s'éclairer sur leur intention, le prince fit faire une reconnaissance sur Feistritz : elle y fut vigoureusement reçue. De son côté, le général Pino envoyait dépêches sur dépêches, mandant au vice-roi qu'il était hors d'état de se maintenir à Laybach, contre laquelle, disait-il, se portaient toutes les forces autrichiennes, ainsi que sur Trieste et Adelsberg.

Toutes les indications qu'Eugène tira de là ne firent que le plonger dans de plus grandes incertitudes; il se décida à exécuter le seul mouvement dont il put obtenir quelque résultat : ce fut de déployer son armée dans le vallon de la Save, entre Laybach et Assling, et de rejeter les Autrichiens derrière la Drave, en leur enlevant leurs positions du Leobel, de Feistritz et de Hohlenburg; l'aile droite et l'aile gauche ennemies n'eussent pu alors communiquer qu'indirectement entr'elles.

Après avoir fait ses premiers préparatifs, il ordonna l'attaque des retranchements de Feistritz pour le 6 septembre; le général Grenier fut chargé des opérations. Le général Hiller avait eu le tort de laisser sa position de Feistritz isolée, les ponts sur la Drave qui la joignaient aux troupes de l'autre rive étant à une grande distance de là.

Eugène fit attaquer ce poste sur tous les points à la fois, pendant que le général Campi s'efforçait, par ses ordres, de le tourner par derrière. Les premiers postes ayant été rejetés sur les retranchements, l'action s'engagea directement sur ceux-ci. Les Autrichiens, au moment d'être forcés dans le cimetière fortifié de l'église de Sainte-Croix, par la prise de la redoute, se replièrent sur le château d'Ober-Feistritz. Ce château fut assailli sans succès par les Français; ils y mirent le feu, ne pouvant s'en rendre maîtres autrement, et les troupes qui y étaient posèrent alors les armes. En ce moment, l'approche du général Campi menaçant d'enfermer le reste des ennemis dans une position déjà forcée, ils battirent en retraite du côté de Hohlenburg; ils y passèrent la Drave, dont ils détruisirent les ponts derrière eux.

Les positions de Feistritz, du Leobel et de Hohlenburg, ainsi dégagées d'ennemis, reçurent les troupes d'Eugène. Celui-ci avait dessein de contraindre Radivojevitch à une prompte retraite sur Cilly, en le chassant du camp de Stein. Il ordonna au général Pino de faire occuper Saint-Marein, pour contenir

(IX, v. 32) et saint Luc (XI, v. 4) parlent d'un possédé qui était muet par l'effet de la possession; et saint Matthieu (XII, v. 22), d'un autre possédé, aveugle et muet, quoique tous les deux fussent d'ailleurs bien portants. Ces possédés, qui n'offraient aucun symptôme de maladie, d'épilepsie, de fureur, etc., sont une preuve que tous les possédés n'étaient pas des malades, des épileptiques, des hypocondres et des furieux. »

« 4° et 5° Jésus et les apôtres, par la complaisance dont on parle, non-seulement, comme nous l'avons déjà dit tout à l'heure, se seraient prêtés au préjugé populaire, en feignant de parler aux démons lorsqu'on leur présentait des démoniaques, mais ils auraient contribué à confirmer une erreur pernicieuse et auraient trompé les Juifs. C'est à l'expulsion des démons que Jésus fait allusion (saint Jean, XV, v. 24), en parlant d'œuvres qu'aucun des prophètes n'avait faites avant lui; or, les prophètes avaient guéri un grand nombre de malades; donc, les possédés n'étaient pas de simples malades. »

Pour tous ceux qui savent ce que c'est que le Spiritisme mis en pratique à l'égard des esprits obsesseurs, il n'est aucun doute que le Christ et les apôtres parlaient réellement à des Esprits dont l'influence mauvaise paralysait les moyens naturels d'action chez les individus qui étaient sous leur domination. Nous voyons chaque jour des cas d'obsession ou de possession cesser par les moyens que le Spiritisme met à la disposition de ses adeptes; car c'est en moralisant les esprits obsesseurs, en leur faisant comprendre qu'ils sont dans une voie mauvaise, préjudiciable à leur propre avancement, qu'ils finissent par abandonner leurs souffre-douleurs.

« 6° Quand bien même Jésus, en guérissant les maladies les plus graves, eût fait un aussi grand miracle qu'en chassant les démons, il n'en aurait pas moins manqué à la bonne foi, en feignant d'expulser les malins Esprits, tandis qu'il n'eût fait que dissiper un mal purement physique. »

Nous avons déjà donné notre appréciation à ce sujet dans nos précédents articles; il est inutile d'y revenir de nouveau.

« 7° Il suit du raisonnement de nos adversaires qu'il ne faut pas s'en rapporter à tous ceux qui se disent possédés, ou que d'autres présentent comme tels. Saint Paulin de Nole écrit qu'il a vu un possédé marcher la tête en bas contre la voûte intérieure d'une église, sans que ses vêtements en fussent dérangés, et qu'il fut guéri au tombeau de saint Félix (1). Sulpice Sévère dit aussi avoir vu un possédé suspendu en l'air (1). Ces témoins oculaires prouvent que, même après le siècle des apôtres, il y eut encore de véritables possédés. »

(1) Vie de saint Félix de Nole.

(1) Dialog., lib. III, cap. 8.

Si la suspension en l'air est un signe de possession que nous admettons, nous aussi, être l'œuvre plutôt d'Esprits inférieurs que d'Esprits élevés, il faut reconnaître que ces phénomènes se sont en effet produits bien après le siècle des apôtres. On en trouve de nombreux exemples dans les vies des saints, et pour en rappeler un seul, que nous avons déjà cité, sainte Thérèse, assistant à la messe célébrée par l'évêque d'Avila, fut élevée à six ou sept pieds de terre, et cela lui arrivait souvent. N'en est-il pas encore de même de nos jours? De jeunes filles, très modestes et fort sages dans leur état normal, ont été vues à Morzines, grimpant à la cime des arbres les plus élevés, et en redescendant avec la plus grande agilité, sans jamais se faire aucun mal. Nous renverrons encore, pour d'autres exemples, à la lecture de l'ouvrage de M. Home, *Histoire de ma vie surnaturelle* (promesses du P. de Ravignan), pour prouver que les prétendus exorcismes de l'Église sont souvent impuissants contre ces phénomènes.

« 8° Les démons qui tourmentaient les possédés du pays des Géraséniens craignaient d'être relégués dans les enfers, et de ne plus pouvoir exercer leur malice sur les hommes : « Et il le priait (Jésus), » dit saint Marc (V, v. 10), en parlant de l'esprit du premier possédé, « et il le priait instamment de ne le point « chasser hors de ce pays-là ; » il n'est donc pas étonnant que ces esprits impurs, avides de nuire aux hommes, aient demandé à entrer dans les pourceaux, ce qui était encore pour eux une occasion de causer un dommage considérable aux propriétaires, en entraînant tout le troupeau dans le lac. »

Nous avons déjà donné, lors de la présentation de l'argument combattu, une explication plus rationnelle de ce fait.

« 10° et 11° De ce que Dieu veille sur toutes les créatures et avec un soin particulier sur les hommes, et de ce que le Diable, suivant saint Pierre (II[e] *Épît.*, II, v. 4), est relégué dans les enfers, il s'ensuit seulement que le Diable ne peut nuire aux hommes sans une permission spéciale de Dieu. »

Nous enregistrons encore une fois cet argument que la théologie aux abois est obligée, de nos jours, de repousser pour combattre le Spiritisme. Dieu a toute puissance sur le Diable, qui ne peut nuire aux hommes sans sa permission spéciale; or, quand Dieu ne permet pas au Diable d'agir sur les hommes, qui est-ce qui agit? L'homme lui-même, c'est-à-dire son propre esprit, qui doit être parfaitement bon, parfaitement pur, si c'est le *Diable* qui le rend mauvais, puisqu'il ne peut agir. Et, dans ce cas, que devient la théorie du péché originel?

En second lieu, si Dieu relègue le *Diable* (ensemble des mauvais Esprits) dans son enfer, d'où il ne peut sortir sans sa permission, n'a-t-il pas le droit de permettre aux bons Esprits, anges ou saints, comme vous voudrez, de communiquer avec les hommes et de leur donner de bons enseignements pour les conduire dans la voie du bien?

Il est réellement singulier que, de par l'Eglise de Rome, Dieu n'ait le pouvoir que de relâcher Satan contre les hommes pour les induire au mal et non de leur envoyer ses messagers fidèles pour leur transmettre ses volontés et les conduire dans la voie du bien qu'il leur a assignée!

A. Lefraise.

*(A continuer.)*

## CORRESPONDANCE

*Monsieur le Directeur du* Sauveur des Peuples,

Je viens vous soumettre, avec une communication de mon guide protecteur, à propos du jeûne au point de vue spirite, quelques réflexions sur l'alternative des influences fluidiques bonnes et mauvaises que subit l'Esprit incarné. Ce sont, je ne me le dissimule pas, des redites; mais on ne saurait trop répéter ce qui est à mon sentiment, le *vade-mecum*, le pain quotidien de l'âme.

C'est un fait acquis aujourd'hui par l'observation de la science spirite et la tradition historique, que de nos jours, comme à l'époque messianique, comme à tous les âges de l'humanité terrestre, l'Esprit humain a subi, subit et subira infailliblement toujours jusqu'à ce qu'il se soit complètement dépouillé des langes de son infériorité morale, — jusqu'à l'avénement de son triomphe par son ascension en des mondes supérieurs — l'influence matérielle et morale, soit occulte, soit consciente des Esprits inférieurs, similaires à l'état de progrès de notre planète.

Cet état morbide pour l'âme et pour le corps étant la conséquence du milieu dans lequel nous ont placés la justice de nos expiations, la nécessité de nos épreuves et la fatalité de notre élévation morale, à laquelle la justice de Dieu même ne peut nous soustraire, il nous reste à examiner, s'il est possible, non pas de supprimer virtuellement (cela n'est pas douteux), cette cause spirituelle funeste en apparence, mais au moins d'en atténuer présentement les effets, et quelquefois, par exception de les faire cesser.

---

l'ennemi de ce côté; mais Pino, au lieu d'obéir, fit au vice-roi des rapports exagérés de sa situation : le prince s'en alarma et fit des mouvements qui contrariaient ses premières dispositions. Il crut bientôt pouvoir les reprendre, ayant envoyé, sur la gauche autrichienne, des reconnaissances qui ne lui apprirent rien d'inquiétant. Il transporta son quartier-général à Krainburg et chargea le général Belotti de s'emparer du pont de Tchernütz.

Ce général, en marchant pour se rendre sur ce point, eut l'imprudence de passer à la rive gauche de la Save et s'avança inconsidérément dans les terres. Le général ennemi Fölseis avait pris position à Stob; apprenant que la colonne Belotti s'avançait dans les environs, il s'alarma pour ses communications avec le camp de Stein, présumant qu'on voulait les lui couper. Des troupes autrichiennes furent jetées sur-le-champ au-devant de la colonne française, qu'elles mirent en déroute. Cette rencontre, que Belotti aurait évitée en suivant sa route naturelle, le long de la rive droite de la Save, lui coûta la liberté et fit perdre au vice-roi 500 hommes, morts, blessés ou prisonniers.

Avant de revenir à son premier projet contre le camp de Stein, Eugène jugea nécessaire de dégager son aile droite, dont le général Nugent menaçait les principales positions. Il s'efforça, autant qu'il lui fut possible, d'isoler Nugent du reste de l'armée ennemie, et, après avoir concerté ses mesures, il fit marcher le général Palombini sur Lippa, contre le général Nugent.

Il mit ensuite quelques bataillons de la garde royale dans la position de Saint-Marein; mais le lendemain, Rebrovitch, malgré leur résistance, les rejeta de là sur Laybach. Les forces qui furent portées à Saint-Marein donnaient à croire que l'intention des Autrichiens était de s'avancer jusqu'à Adelsberg; Eugène se hâta donc d'envoyer des troupes pour reprendre la position de Saint-Marein. Elles la trouvèrent abandonnée et marchèrent sur Weichselburg, d'où elles chassèrent l'ennemi. Une partie d'entr'elles retourna à Laybach, tandis que le reste demeura.

Dès le surlendemain, Rebrovitch revint en force sur Weichselburg; les Français qui y étaient, ainsi que ceux qui occupaient Saint-Marein, furent refoulés sur Laybach. Le général ennemi s'arrêta à Gross-Lup et mit son avant-garde à Saint-Marein, d'où la division française Marcognet la rejeta sur lui. Cette division se posta à Saint-Marein.

Le général Palombini, qui avait reçu l'ordre de marcher sur le général Nugent, le rencontra près de Felszane et le battit. En se repliant sur Saint-Mathia, Nugent laissa son arrière-garde à Skalnitza; celle-ci en fut bientôt chassée et tenta vainement de se maintenir dans Fiume. Nugent entra alors dans l'Istrie insurgée : ses places fortes et ses ports lui permettaient, ou de se maintenir dans cette province toute soulevée contre la France, ou de gagner la Dalmatie ou l'Illyrie par mer, en cas de revers de l'armée autrichienne.

*(A continuer).*

Or l'Evangile, qui n'est à aucun point de vue en contradiction avec les immuables et éternelles lois de la nature, en nous démontrant la certitude des bonnes et des mauvaises influences qu'exercent auprès des Esprits incarnés, les Esprits errants, qui selon Saint-Paul peuplent l'air, il nous a aussi donné le moyen de nous soustraire au fâcheux contact des mauvaises et d'obtenir la faveur des bonnes.

C'est donc dans l'Evangile *seul* que nous devons puiser les éléments de succès dans ces entreprises nécessaires vis-à-vis de nous-mêmes et que la charité nous suggérera à l'égard de nos frères.

Quelle sera donc pour nous, spirites, la forme de l'*exorcisme?* Imiterons-nous la formule écrite dans les rituels que l'Eglise romaine emploie, avec le *vade retrò,* à grands renforts d'aspersions d'eau bénite et de signes de croix : « mettez en fuite, Seigneur, tous ces Esprits malins, tous les fantômes et tout Esprit qui frappe. »

Cette formule surannée et en contradiction si formelle avec l'Esprit de l'Evangile, ne vient-elle pas justifier cette parole de l'Ecriture : « Ils ont des yeux et ils ne voient pas ; des oreilles et ils n'entendent pas. »

Que nous enseigne en effet l'Evangile sur la question qui nous occupe. Entre plusieurs preuves, j'invoque celle que je trouve dans Saint-Marc (v. 9, ch. XVI, 28) où un homme du peuple après avoir vainement présenté aux apôtres son fils possédé d'un Esprit muet, le présenta au Christ en le priant d'avoir compassion de lui et de le secourir, que répondit le Christ : « si vous pouvez croire, tout est possible à celui qui croit. » Or le Christ, après avoir chassé du corps de cet enfant cet Esprit impur, duquel les apôtres avaient été dans l'impuissance de le délivrer, leur dit lorsqu'ils lui demandèrent les raisons de leur impuissance : « Ces sortes de démons ne peuvent être chassés que *par la prière et par le jeûne.* »

Arrière donc les formules « les talismans et les amulettes, vestiges de la superstition que vient combattre et détruire le flambeau du Spiritisme qui, reposant sur le rocher inébranlable de la nature, ne peut faillir à sa tâche essentiellement régénératrice de la morale philosophique universelle fondée sur la seule base véritable : l'univers créé par Dieu !

Le Saint-Esprit offre sa puissante intercession à l'humanité de la foi. Les montagnes de l'erreur, du mensonge et de la malice de l'Esprit du mal incarné ou désincarné ne peuvent manquer d'être renversées par les mandataires de celui qui a dit : « je détruirai la sagesse des sages et je rejetterai la science des savants. Je choisirai les moins sages selon le monde pour confondre les sages ; ce qui *n'était rien* pour détruire ce qui était de plus grand. »

Mais puisque la foi seule ne peut suffire dans cette œuvre sainte, toute de dévouement et de charité, puisqu'elle doit être secondée par la prière et par le jeûne, examinons quel est le sens et la portée du jeûne au point de vue spirite. Je laisse parler le bon Esprit qui m'a fait écrire sur ce sujet la communication suivante.

Mais avant, hâtons-nous de dire que le Spiritisme, loin de triompher de la malice des Esprits inférieurs en essayant de les éloigner dédaigneusement et par la *seule* autorité de paroles sacramentelles quelconques comme la trop peu charitable formule : *vade retrò*, il atteste au contraire combien elle sont impuissantes ; et il s'efforce de rapprocher de Dieu les Esprits égarés, en les exhortant au bien, à l'amour, à la charité, au progrès !... avec des sentiments de bienveillance, de douceur et de persuasion, que centuple la prière adressée à Dieu par tant d'amour humilié ; — ayant toujours pour règle ces maximes du Sauveur : « celui qui parle de son propre mouvement, cherche sa propre gloire ; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, est véridique et il n'y a point en lui d'injustice. »

« Aimez-vous les uns les autres. »

« Eclairez-vous mutuellement »

« Vous n'avez qu'un seul Maître et vous êtes *tous frères.* »

« Ramenez au bercail la brebis égarée, car votre Père qui est dans les cieux ne veût pas *qu'un seul* de ses petits périsse. »

Recevez, etc. J. GUÉRIN.

## LE JEUNE AU POINT DE VUE SPIRITE

Jeûner, au point de vue spirite, c'est se priver, au profit de ses frères, des jouissances matérielles dont on peut user dans le milieu social dans lequel on se trouve placé.

Jeûner, c'est faire l'abandon volontaire de toutes les superfluités du luxe, soit de la table, soit du vêtement et du logement pour en faire jouir ses frères dans le dénuement.

Jeûner, c'est vivre plus pour les autres que pour soi-même ; c'est rompre son pain avec le malheureux, étancher sa soif.

Jeûner, c'est mettre son cœur auprès de celui de son frère qui souffre, et inoculer dans la plaie de ce cœur souffrant le baume de la consolation et de l'espérance.

Jeûner, c'est pénétrer dans le labyrinthe de la souffrance soit spirituelle, soit corporelle ; et avec le fil d'Ariane de la charité, se laisser conduire auprès de l'infortune ; et, faisant le sacrifice de sa propre vie, s'oublier pour racheter son frère.

Jeûner, c'est travailler encore, travailler toujours, alors même que l'on a acquis pour soi des moyens suffisants d'existence ; c'est avoir incessamment à la mémoire cette belle maxime que le Spiritisme a évidemment inspirée : « *Tous pour chacun, et Dieu pour soi !* »

Jeûner, c'est se lever matin et se coucher tard ; c'est apprendre et enseigner ; — s'aimer et aimer ses frères.

Jeûner, c'est acquérir par le labeur l'équitable salaire, et après l'avoir acquis, le partager avec le prochain.

Jeûner, c'est savoir vivre et savoir mourir, c'est être ambitieux de vertus, avide de dévouement, paresseux du vice, implacable ennemi de la paresse et de l'égoïsme.

Jeûner, c'est fuir le scandale, avertir son frère que l'on croit qui s'égare, mais *seul à seul*, jamais publiquement, pour lui éviter l'humiliation de reconnaître sa faute.

Jeûner, c'est faire le bien sans ostentation, éviter le mal sans froisser l'amour-propre ; c'est respecter le libre-arbitre de tous et de chacun, être sobre d'avertissements quand ils frappent publiquement une personnalité quelconque.

Jeûner, c'est prodiguer la douceur et la bonté, persuader et convaincre ; c'est stériliser en soi l'aiguillon de la critique violente, acerbe, dont notre caractère a la tendance naturelle à faire sentir la pointe aigue.

Jeûner, c'est couper son manteau en deux parts et en donner une à l'indigent pour couvrir sa nudité.

Jeûner, c'est laisser expirer sur sa bouche la pensée criminelle dont l'avortement ne sera connu que de Dieu seul.

Jeûner, c'est dissiper la fumée de l'encens allumé dans la cassolette que l'orgueil présente prétentieusement à l'homme en gage de réciprocité ; c'est briser la cassolette, mais le moins brusquement possible : on doit éviter pour soi et pour les autres le danger que peut causer l'éclat du vase fumant.

Jeûner, c'est être attentif à se surveiller, à se prémunir contre ses vices et ses passions ; — se prêcher continuellement soi-même, être sévère pour soi, indulgent pour les autres, sobre dans ses appréciations quand elles touchent les personnalités.

Jeûner, c'est s'efforcer de vivre de la véritable vie spirituelle des apôtres et du messie, se faisant toujours « *le dernier de tous, le serviteur de tous.* »

Jeûner, c'est veiller au chevet du malade, le résigner dans sa douleur ; c'est fortifier son âme en appelant sur lui la miséricorde du Seigneur ; c'est secourir la veuve et l'orphelin ; tarir la source de la douleur dans toute âme éplorée.

Jeûner, c'est admettre à sa table le malheureux que la disgrâce poursuit ; c'est se montrer charitable par les bras, par le cœur, et, après lui avoir ouvert fraternellement sa bourse, ne le congédier qu'en appelant sur lui de meilleurs jours.

Jeûner, c'est accourir auprès de l'enfant comme du vieillard rompu par la caducité de l'âge, et de l'un et de l'autre soutenir les pas chancelants.

Jeûner aussi, que personne ne l'ignore, c'est flageller sa chair, mortifier ses sens : la volupté dégrade l'homme en dehors des vues du Tout-Puissant.

Jeûner, c'est résister au démon de la concupiscence, — fuir de funestes attraits. Et si la tentation devenait trop pressante, invoquer de Dieu l'appui de sa bonté.

Jeûner, ce n'est pas porter le haillon de l'hypocrite. Toutefois, sachez-le, si la bure réhabilite forcément des abus d'un scandaleux luxe d'autrefois, elle ennoblit, elle honore la sincère humilité qu'elle couvre par respect pour ses frères humiliés dans les faveurs d'ici-bas.

Jeûner, c'est, après avoir travaillé avec énergie et persévérance pour acquérir le *nécessaire* de la corporéité, travailler encore pour acquérir le *superflu,* c'est-à-dire *la Banque du pauvre.*

Jeûner, c'est étudier le problème économique du sage gouvernement de la vie, qui consiste à réduire par la sobriété et la tempérance le *nécessaire* de la vie matérielle *au minimum le plus restreint ;* c'est arriver ainsi, par de sages combinaisons, à se constituer *par son superflu* le banquier de l'indigent et du disgracié du bien-être matériel.

Jeûner, en un mot (tout est là), c'est de l'aube au crépuscule avoir toujours les reins ceints dans le labeur et le sacrifice des joies mondaines et des plaisirs ; c'est de son travail *sans retour* porter le bénéfice à l'actif de ses frères en butte à la misère que leur créa la justice du sort !

Or, puisque jeûner n'est que charité sous variante de mot, jeûner est donc donner au pauvre, — faire un prêt hypothécaire sur le riche héritage qu'ici-bas, riches ou pauvres, fous ou sages, auront un jour en partage, — sur le domaine de Dieu !....

CHARLES.

# COMMUNICATIONS SPIRITES

## CONSTANCE DANS LES PEINES

**Médium : M. L. M......**

Que vous êtes insensés, ô faibles humains, de vous plaindre sans cesse ! Ne savez-vous pas que votre vie n'est qu'un temps d'épreuves, et que votre bonheur dans le monde des Esprits dépendra uniquement de la constance que vous mettrez à supporter toutes les misères auxquelles vous êtes fatalement assujétis sur votre globe imparfait ?

Pensez surtout, vous spirites, que vous pouvez avoir choisi le genre d'épreuves auxquelles vous êtes soumis et que votre faiblesse et vos murmures qui

sont une offense envers Dieu, sont peut-être aussi une inconséquence envers vous-mêmes.

Puisque d'ailleurs, c'est au moyen des maux dont vous vous plaignez que vous pouvez racheter vos erreurs passées, ayez toujours devant les yeux, pour vous affermir et vous encourager, les souffrances inouies, l'amertume et le fiel dont le Christ a été abreuvé, lui qui n'avait aucune faute à expier et qui s'est sacrifié pour donner aux hommes l'exemple de l'abnégation, de la patience et de la volonté du Tout-Puissant.

Au lieu donc de murmurer, regardez au-dessous de vous, voyez les miliers de vos frères infiniment plus à plaindre que vous ne l'êtes.

Celui-ci après avoir connu l'opulence souffre silencieusement toutes les tortures de l'extrême indigence. — Celui-là verse d'amères larmes sur une fille chérie qu'un infâme séducteur a détournée de ses devoirs et ravie à la maison paternelle dont elle faisait l'animation, le charme et le bonheur.

Ici le pain manque!... Un homme jeune encore, dont quelques larmes mouillent le mâle visage, est assis dans l'angle obscur d'une pauvre mansarde; il tient sur ses genoux l'aîné de ses enfants, et regarde consterné, les plus petits, hâves et exténués, pleurant autour de leur mère dont une main les caresse et dont l'autre soutient suspendu à sa mamelle flétrie, un être chétif qui crie en pressant de ses petites mains le sein où s'est tari le lait, et que sa bouche avide cherche en vain à attirer.

Là, spectacle non moins déchirant! Un vieillard malade, sans famille et sans amis, languit isolé sur un misérable grabat; le vent pénètre dans son réduit mal clos, et ses vêtements, tristes haillons jetés sur cette couche de misère et de douleur ne peuvent le défendre du froid qui l'engourdit et le glace.

Après tout cela, osez vous plaindre, vous qui êtes dans l'aisance, vous surtout qui possédez la fortune, les honneurs et qu'entoure une famille aimante et dévouée; osez vous plaindre de quelques infirmités, de quelques insuccès, de quelques malheurs même!... Vous voudriez que Dieu vous épargnât toutes peines, toutes vicissitudes et jusqu'à la moindre sensation désagréable; couchés sur des roses, la feuille repliée vous blesse et vous en murmurez.

Lâches! secouez votre torpeur, votre égoïsme énervant; dépouillez vos vêtements d'or et de soie, revêtez l'armure du combat, brisez la chaîne de fleurs qui vous retient, jetez-vous dans la mêlée et luttez vaillamment pour le ciel, car c'est un vrai combat auquel vous êtes appelés sur cette terre; et l'homme qui n'y cherche que les jouissances et le repos faillit à sa mission et désobéit à Dieu.

Vous donc qui poursuivez si ardemment le plaisir, et qui êtes si loin de le trouver dans l'oisiveté et dans la satisfaction de toutes vos passions, de tous vos goûts, sachez enfin le chercher là où il vous attend: près du lit du pauvre malade, dans le galetas de la misère, près de cet arbre où le malheureux dans l'exaltation de son chagrin, vient d'attacher une corde homicide. Ah! soulagez la souffrance des uns; semez l'or dans ces bouges infects sans lumière et sans air que l'homme devrait laisser aux animaux, et n'être pas contraint, dans son dénuement, d'habiter lui-même; arrachez l'autre à son désespoir, ramenez-le à la résignation aux décrets de Dieu qui l'éprouve mais ne l'abandonne pas.

Alors, après avoir vu tant d'infortunes, vous ne vous lamenterez plus sur les vôtres, vous les trouverez légères, et quand vous aurez répandu les secours, les consolations et l'espérance, vous comprendrez que dans l'amour du prochain se trouve la félicité la plus douce et la plus parfaite que le Seigneur nous ait accordée sur cette terre de douleur et d'exil.

LÉON.

---

## UNE MÈRE REPENTANTE

**Médium : Mme M. L.......**

O Dieu, j'ai méconnu ta bonté; pardonne, car tu es le puissant des puissants, mais aussi le bon au-dessus de tout ce qui est bon. Ta main est toujours tendue vers l'abîme où s'engouffreraient sans toi les malheureux égarés qu'un de tes regards suffit à ramener dans la voie du bien. J'ai étouffé ta voix, Seigneur; j'ai repoussé ta main: pardonne.

J'étais égarée, je me suis perdue; quand tu as pris le petit être que j'aimais, j'ai crié à l'injustice, je t'ai maudit. Je croyais que tu me volais mon bien, ce bien n'était pas à moi; il retournait d'où il venait. J'en aurais fait un égoïste comme moi; il eût méconnu son Dieu comme je l'ai méconnu, car je ne le lui aurais pas fait connaître. Je me serais enlevé ainsi une parcelle de son amour, et je voulais tout pour moi.

Tu as prévenu ma faute; j'aurais dû tomber à tes genoux et te rendre grâce, et je t'ai maudit. Au lieu d'expier, je me suis punie moi-même, mais de quelle manière, oh! mon Dieu : je me suis ôté la vie et quand, entraînée dans l'abîme que j'avais ouvert sous mes pas, j'ai reconnu le néant de tout ce qui m'entourait et ta grandeur et ta bonté, à toi, ô Dieu, je me suis écriée : grâce! grâce! Et tu m'as dit: « l'expiation d'abord. »

Priez pour moi.

Mes yeux sont ouverts, mais ce n'est pas assez, car je n'ai pas expié. Ma mission est grande, et l'écueil est auprès.

THÉRÈSE.

---

## UN FAIT SPIRITE AU VATICAN

« Il n'est bruit à Rome que du miracle qui vient d'avoir lieu par l'intercession de Pie IX. C'est la guérison instantanée de la princesse Sophie Odescalchi, née comtesse Branitzka, sœur du comte Xavier Branizlki, ami du prince Napoléon. La princesse, qui est une des plus pieuses et des plus charitables dames de Rome, souffrait d'une mala die très compliquée, très grave, et allait rendre le dernier soupir. La faculté de médecine assurait, à l'unanimité, qu'elle ne pouvait vivre que quelques jours au plus; ses nerfs se trouvaient dans un tel état d'irritation, que chaque crise nerveuse menaçait son existence.

« Ce qui était frappant dans les symptômes de cette maladie, c'était l'aversion que la princesse éprouvait pour les métaux en général et pour l'or en particulier; elle reconnaissait dans la pièce voisine les personnes portant des chaînes de montre ou des boutons en or, et la sensation qu'elle en éprouvait à la distance de deux vastes chambres la faisait tomber en convulsions. Mme Odescalchi entrait en agonie lorsqu'on envoya demander pour elle, au Saint-Père, la bénédiction *in articulo mortis*. Pie IX se mit aussitôt en prières.

« L'effet de ces prières fut instantané et prodigieux : la princesse, au milieu de la stupéfaction générale, se leva, s'habilla elle-même et descendit à l'église des Saints-Apôtres, située vis-à vis de son palais, pour rendre grâces à Dieu; puis, accompagnée de son mari, elle se rendit à l'instant même au Vatican, afin de remercier le Pape de l'éclatant miracle qu'elle lui attribue entièrement. Mme Odescalchi est très aimée de Sa Sainteté pour ses éminentes vertus et pour son dévouement sans bornes à la cause du Saint-Siége, et l'on comprend la joie de Pie IX en la voyant.

« La princesse raconte que, dans son sommeil qui précéda sa miraculeuse guérison, elle avait vu le pape s'approcher d'elle et la toucher en lui disant : « Lève-toi! »

Le correspondant ajoute :

« Celui qui écrit ces lignes n'ajoutera qu'un mot : c'est que tout ce qui précède est le résumé des récits de la princesse elle-même. »

Le fait que nous rapportons d'après la *Gazette du Midi,* n'a rien qui puisse surprendre les spirites. Il est évident que la princesse Odescalchi était sous le poids d'une obsession très caractérisée. Nous trouvons dans les détails circonstanciés de sa maladie tous les caractères, non pas d'une maladie organique contre laquelle la faculté de médecine avait échoué, mais bien d'une obsession ou possession de la nature de celles dont parle le théologien dont nous examinons l'œuvre dans notre premier article.

En effet, nous trouvons dans cet exposé des faits la relation de phénomènes de vue à distance à l'état de veille et en somnambulisme magnétique spirituel.

Tout cela prouve que Mme Odescalchi était médium. Et ce n'est pas là que nous trouvons les caractères de l'obsession, car il y a bien des médiums qui produisent des faits de même nature, sans que leur santé en soit le moins du monde altérée. Mais, c'est dans l'influence qu'exerçait l'Esprit obsesseur en fatiguant d'une manière plus ou moins considérable l'organisme de l'instrument qu'il trouvait à sa disposition.

Pour nous la maladie de Mme Odescalchi, dont nous ne pouvons apprécier le degré, n'était autre qu'une obsession que nous croyons parfaitement avoir pu être repoussée par l'effet des prières de Pie IX, parce qu'il les a faites avec d'autant plus de foi et d'espérance qu'il portait un intérêt plus grand à sa chère malade. Mais nous remarquerons avec plaisir et nous signalerons principalement ce fait : c'est qu'il n'a porté près de la malade ni bénitier ni reliques, et qu'il a uniquement prié dans le silence du cabinet, du fond de son cœur. C'est donc à sa prière et non à la présence ou à l'attouchement d'objets extérieurs qu'est dû ce fait que l'on considère comme un *miracle,* et qui n'est qu'une *désobsession* comme en obtiennent les spirites chaque jour. Combien a-t-il été signalé de faits de même nature, dus aux prières de certains groupes spirites, ou même de quelques-uns d'entre eux seulement. C'est ce qui prouve une fois de plus que les actes extérieurs ne sont rien, que la prière et la foi font tout.

Nous sommes donc loin de partager l'avis du *Journal des Débats* qui nie la réalité du fait, en disant que des miracles avaient été prédits à la venue de l'encyclique, et que ce n'est que le prélule. Que le rédacteur du *Journal des Débats* étudie le Spiritisme, qu'il le comprenne, et il verra que ce fait n'est point un *miracle,* mais qu'il peut être réel, parce qu'il est dans l'ordre de la nature. L'expérience nous le confirme chaque jour.

A. L.

---

Un citoyen d'Alexandrie vit, sur le minuit, des statues d'airain se remuer et crier à haute voix que l'on massacrait à Constantinople l'empereur Maurice et ses enfants; ce qui se trouva vrai. Mais la révélation ne fut publiée qu'après que l'événement fut connu. L'archevêque Angelo-Catto (Philippe de Comines l'atteste) connut la mort de Charles le Téméraire, qu'il annonça au roi Louis XI, à la même heure qu'elle était arrivée. *(Dict. des Sc. occ.)*

---

*Le Directeur-Gérant :* A. Lefraise.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. Chaynes, cours d'Aquitaine, 57.